086-218601748-20230406-CCAS23_34-DE Recu le 12/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

Réf: CCAS23_34

Effectif légal : 13 Effectif réel : 12

Présents : 10 Pouvoir : 0 Absents: 2

Date de la convocation : 30 mars 2023

PRÉSENTS: Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Roselyne NAVEAU Vincent BAUDOUX, Corinne JARASSIER, Monique GIL, Didier RENAUD

POUVOIR:/

ABSENTS: Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°34

RAPPORTEUR: Christian MICHAUD

OBJET: OFFRE PROMOTIONNELLE « DÉPENDANCE COMMUNALE » - PROPOSITION D'AXA

Les membres du CCAS sont informés qu'AXA France a développé et distribue des contrats d'assurance dépendance individuelle «Entour'Age». Pour ces contrats, **AXA France propose une offre promotionnelle aux habitants d'une commune, en contrepartie d'une aide de celle-ci à l'information de cette offre.** Cette opération promotionnelle est appelée « Offre Promotionnelle Dépendance Communale ».

L'offre d'AXA sera proposée aux habitants pour une durée de 12 mois.

La municipalité s'engage à mettre à disposition d'AXA une salle pour la tenue d'une réunion d'information publique et à informer les administrés de l'organisation de cette réunion.

Il est donc proposé aux membres du CCAS d'approuver la proposition d'AXA appelée « Offre Promotionnelle Dépendance Communale» et d'autoriser le M le Président à la signer.

CONSIDÉRANT l'intérêt de ce dispositif pour les habitants de la commune,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS :

- approuvent la proposition de l'offre promotionnelle d'AXA « Dépendance Communale »;
- autorisent M le Président à la signer.

086-218601748-20230406-CCAS23_34-DE Reçu le 12/04/2023

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

1 3 AVR. 2023